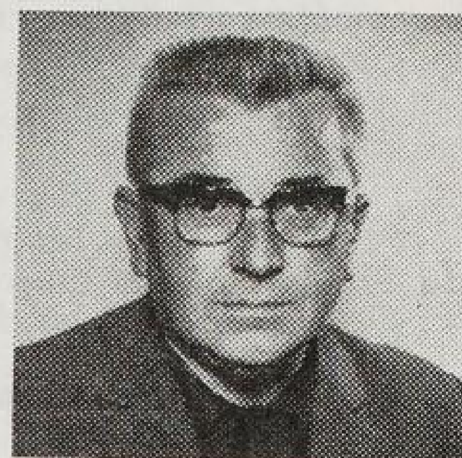
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES MARS 1967


Gabriel IRONDELLE

Circonscription SAINT-FLOUR – MAURIAC


René AMARGER

Chers Compatriotes,

La Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste, qui regroupe le parti socialiste S.F.I.O., le parti radical socialiste, la Convention des Institutions républicaines et de nombreux clubs et donne l'exemple de l'union et de la simplification de la vie politique, propose au peuple de France ce programme, réalisable dans les cinq années de la prochaine législature.

Elle invite chaque Française et chaque Français à participer à la lutte pour la démocratie, le progrès et la paix, en acceptant le contrat qu'elle leur présente ainsi.

C'est en effet par la participation de tous à l'œuvre commune que nous assumerons nos responsabilités d'hommes libres, égaux et solidaires et que nous instaurerons la République des citoyens.

UNE SOCIÉTÉ DE CITOYENS LIBRES

Pour mettre fin au régime de pouvoir personnel et pour assurer la stabilité gouvernementale dans une démocratie authentique, nous proposons :

— Un contrat entre la majorité de l'Assemblée et le Gouvernement pour la durée de la législature, avec retour devant les électeurs en cas de crise ministérielle ;

— La liberté de l'information et l'indépendance de la Radio télévision.

— L'abolition des restrictions au droit de grève et la reconnaissance des syndicats dans l'entreprise ;

— L'épanouissement des libertés des communes en leur confiant les moyens de gérer leurs propres affaires.

La France de 1966 n'est pas une nation moderne. Les besoins prioritaires ne sont pas assurés. Nous proposons donc les mesures économiques et financières suivantes :

— Un plan démocratique, décidé par le Parlement pour la durée de la législature ;

— La sélection des dépenses d'équipement financées par l'état.

Une économie dynamique exige et permet des finances saines. Celles-ci sont inséparables de la justice fiscale. Nous proposons donc :

— Le relèvement de l'abattement à la base pour l'impôt sur le revenu des personnes physiques, payé essentiellement par les salariés ;

— La suppression de la taxe complémentaire.

— La détaxation des produits de consommation courante ;

— La réforme des droits de succession au profit des héritages modestes ;

— La lutte contre la spéculation sur les terrains.

UNE AGRICULTURE MODERNE

Une politique cohérente doit intégrer l'agriculture dans l'économie générale pour assurer aux agriculteurs la parité des revenus. Nous proposons :

— La recherche de nouveaux débouchés pour les produits agricoles par l'unité politique de l'Europe, par l'élargissement du Marché Commun ;

— La hausse des revenus agricoles par la modernisation de la production, la réforme de la distribution, le développement de l'enseignement ;

— L'exonération de l'impôt sur le revenu pour les petits exploitants et la diminution de la T.V.A. pour les produits nécessaires aux agriculteurs

— Le développement de la coopération et de l'équipement collectif ;

— La création d'un office national de la viande et du lait pour le développement de l'élevage;

LES FONDEMENTS DE LA JUSTICE SOCIALE

— Le droit au travail exige le relèvement des salaires, traitements et retraites, la réduction progressive de la durée hebdomadaire du travail, la suppression des zones de salaires, l'indexation du S.M.I.G. sur le coût de la vie et sur la croissance de la production, le plein emploi.

— Le droit à la santé exige l'extension et la modernisation du secteur public hospitalier ;

— Le droit au logement exige la construction de 600.000 logements par an, dont 350.000 logements sociaux, la création d'un organisme financier public accordant pour le logement des crédits de longue durée ;

Le droit à la solidarité nationale exige :

— pour les handicapés, l'accroissement des crédits pour la réadaptation,
— pour les victimes de la guerre et les anciens combattants, le respect du rapport constant,
— pour les personnes âgées, l'abaissement de l'âge de la retraite et le relèvement des crédits du Fonds national de solidarité,
— pour les familles, l'augmentation et l'unification des allocations familiales.

LA PROMOTION DE LA FEMME

La dignité de la femme sera reconnue pour assurer sa promotion personnelle. Ce qui suppose :

— L'abrogation des textes qui interdisent le contrôle des naissances et qui s'opposent à la maternité heureuse et volontaire.
— Le respect du principe « A travail égal, salaire égal ».

LA PRIORITÉ DES PRIORITÉS A L'ÉDUCATION NATIONALE

Pour donner à la jeunesse l'égalité des chances dans la vie et lui apporter le droit à un avenir heureux, il est indispensable de moderniser et de développer la recherche scientifique et de promouvoir une politique de la jeunesse et des loisirs. Nous proposons :

— La prolongation de la scolarité obligatoire à 18 ans,
— La revalorisation de la fonction enseignante,
— Le rétablissement de l'indépendance de l'Université et la concentration de tous les enseignements et de tous les services para-scolaires au sein d'un grand ministère de l'éducation nationale,
— Le développement des constructions scolaires,
— L'augmentation des bourses et l'allocation d'études dans l'enseignement supérieur.
— Le rétablissement de la cogestion universitaire,
— La gratuité de l'enseignement avant et pendant la scolarité obligatoire.
— Le respect de la laïcité de l'école et du devoir essentiel de l'état à l'égard de ses écoles.
— L'augmentation des crédits pour la recherche fondamentale et industrielle au lieu de la recherche militaire,
— L'amélioration de la carrière des chercheurs.
— L'abaissement de la majorité civile et civique à 18 ans.
— L'abaissement de la durée du service militaire à 12 mois, puis à 8 mois,
— Le développement de l'éducation physique et des installations sportives,
— Le développement des institutions culturelles (maisons de la culture, maisons de jeunes, etc),
— L'aide de l'état aux arts et lettres et à la diffusion de la culture.

LA PAIX DANS UN MONDE ORGANISÉ

Le devoir de tous est d'agir pour le règlement pacifique des conflits par la création d'un système d'arbitrage international transposant au niveau des nations les règles régissant les relations entre les citoyens d'un même pays. Nous proposons :

— La renonciation à la force de frappe atomique.

— Une action cohérente de la France en faveur du désarmement général, simultané et contrôlé par la participation de notre pays à la Conférence de Genève, la signature des accords de Moscou et la proposition d'un plan de désarmement progressif.

— Une action énergique de la France pour la construction d'une Europe des peuples, garantie par l'élection au suffrage universel d'un Parlement européen, élargie à la Grande Bretagne et aux états scandinaves, liée aux peuples de l'Est européen par des institutions communes.

— Une action concertée de la France en faveur de la sécurité collective et de la coexistence pacifique par la réforme de l'Alliance atlantique, par un règlement négocié sous contrôle international de la guerre au Vietnam, par un pacte européen de sécurité collective et par la réunion d'une conférence mondiale sur la coexistence pacifique et la sécurité collective.

Cantaliennes, Cantaliens,

La Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste, prend l'engagement solennel de réaliser au pouvoir le programme qu'elle vous présente.

La Fédération vous propose ainsi un véritable contrat dont l'application dépend d'abord de vous, de votre volonté de participer directement aux affaires de notre pays, de votre désir d'assurer l'union des forces de gauche et de progrès sur des bases réalistes.

En vous prononçant massivement pour le programme de la Fédération et pour son candidat, vous vous dresserez contre un régime de pouvoir personnel, de stagnation et de nationalisme et vous vous prononcerez pour la démocratie au service de l'homme, l'expansion au service de la justice et l'Europe au service de la paix.

Le candidat : Gabriel IRONDELLE.
Le suppléant : René AMARGER.